

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 24 FÉVRIER 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINSEN, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Amy MAZARI ALLEL par Mme Frédérique CORCORAL
M. Bernard HOKMAYAN par M. Sébastien GIORGIS
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Julien DE BENITO
M. Thierry VALLEJOS par Mme Annick WALDER
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUARD
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES
Mme Christine LAGRANGE par Mme Annie ROSENBLATT

AR préfecture : 084-218400075-20240224-lmc1X0100016e86-DE

Date de télétransmission : 01-03-2024

Date de réception en préfecture : 1 MARS 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2024

5

AMENAGEMENT : Aménagement de la rue Thiers – Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage avec le Grand Avignon.

M. BLUY

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Par délibération n°13 du Conseil Municipal en date du 25 Novembre 2023, la Ville d'Avignon a confié à la SPL TECELYS un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de la poursuite de l'opération d'aménagement de la rue Thiers. Ce mandat se cantonne à la seule réalisation des travaux de la compétence de la commune d'Avignon.

La concession d'aménagement centre-ville de CITADIS incluant ces travaux pour la première phase inaugurée en décembre 2022 intégrait également une convention tripartite entre la Ville, CITADIS et le Grand Avignon relative aux réseaux humides qui relèvent de la compétence de l'Agglomération.

Il est donc indispensable de transférer au profit de la SPL TECELYS les études et travaux de la poursuite de l'opération Thiers pour la partie des réseaux humides.

Sur la partie travaux, le Grand Avignon va confier à la SPL TECELYS un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation des réseaux hydrauliques.

Les missions du contrat de maîtrise d'œuvre transféré à TECELYS pour la poursuite des études en phase projet et des études connexes, pour la passation des marchés de travaux, comme pour celles associées à la réalisation et au suivi de travaux, incluent les travaux liés aux réseaux humides de compétence Grand Avignon.

La garantie d'une continuité de ces études nécessite alors de transférer temporairement la maîtrise d'ouvrage du Grand Avignon à la Ville d'Avignon.

Il est donc proposé d'adopter une convention de Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage (TTMO) pour les réseaux humides avec le Grand Avignon qui prévoit le remboursement à hauteur des dépenses liées aux missions de maîtrise d'œuvre associées à la compétence des réseaux humides du Grand Avignon, représentant un montant estimé à 46 468,35 € HT soit 55 762,02 € TTC.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
Vu le code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8,
Vu la délibération n°13 du Conseil Municipal du 25 Novembre 2023 confiant à la SPL
TECELYS un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de la poursuite
de l'opération d'aménagement de la rue Thiers,

Considérant l'avis favorable de la ou des :
Commission Développement territorial et urbain

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet de convention de Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage (TTMO)
avec le Grand Avignon pour l'aménagement de la rue Thiers;
- **IMPUTE** les dépenses au chapitre 23, compte 2315, opération 2021OP1075;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer tous les documents à
intervenir.

ADOpte

N'ont pas participé au vote : M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice
MARTINEZ-TOCABENS, M. Jean-Marc BLUY, M. Julien DE BENITO, M. Cyril BEYNET,
Mme Carole MONTAGNAC.

Le Maire

Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance

Mme Nathalie GAILLARDET

PARVENU A LA PREFECTURE LE 1 MARS 2024

ACTE PUBLIE LE 12 MARS 2024

AR préfecture : 084-218400075-20240224-lmc1X0100016e86-DE

Date de télétransmission : 01-03-2024

Date de réception en préfecture : 1 MARS 2024